

DOCUMENT d'ENTREE EN RELATION

BLUESKY FINANCE est une SARL au capital de 15 000€, dont le siège est au 2 rue Léon PATOUX – 51100 REIMS, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 801 745 969, représentée par son gérant, Monsieur Amaury Thierion de Monclin. La société Bluesky Finance est immatriculée à l'ORIAS sous le n° 14003540 (www.orias.fr).

La SARL Bluesky Finance fait l'objet d'une supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dont l'adresse est la suivante : 4 Place de Budapest 75009 Paris, www.acpr.banque-france.fr.

La société Bluesky Finance agit en tant que Courtier en Assurance (COA) dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte supérieure ou égale à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte supérieure ou égale à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet) : aucun.

Principaux partenaires : METLIFE – AFI-ESCA - GENERALI – MNCAP – SWISSLIFE – SURAVENIR - ALLIANZ – HISCOX – Grossistes : Kereis, APRIL, UTWIN. Une liste exhaustive des partenaires du cabinet dans le cadre de son activité de COA peut vous être communiquée sur simple demande.

Le mode de rémunération est sous la forme de commissions versées par nos partenaires.

La nature et l'ampleur des tâches qui nous sont déléguées par l'Entreprise d'assurance auprès de qui est placé le produit d'assurance qui vous est ici proposé, sont les suivantes :

- Établissement des devis
- Émission des Fiches Standardisées d'Information (FSI), document indispensable pour comparer les garanties et la tarification
- Saisie des demandes : Prise en charge administrative des procédures de demande d'assurance
- Analyse de la conformité du dossier selon les critères de l'assureur
- Vérification des pièces justificatives et validation finale de l'adhésion
- Émission d'attestations : Fourniture des preuves d'assurance
- Gestion des Sinistres : Initialisation des dossiers en cas de sinistre

Traitement des réclamations :

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier recommandé au Service réclamation - Bluesky Finance – - 2 rue Léon PATOUX – 51100 REIMS, à l'attention de M. de Monclin Amaury. Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais : un accusé de réception vous sera envoyé sous 10 jours, et la réponse définitive vous sera envoyée dans les deux mois suivant la réception de votre demande, sauf circonstance particulière nécessitant un délai plus important.

Médiation :

Pour le cas où vous avez porté réclamation préalable auprès de notre « service réclamation », que vous n'avez pas de réponse depuis plus de deux mois à compter de l'accusé réception de votre réclamation,

ou que vous estimez que la réponse qui vous a été faite n'est pas satisfaisante et qu'il demeure un litige entre nous pour lequel vous souhaitez demander réparation, vous avez la possibilité de gratuitement avoir recours au service d'un Médiateur de la consommation. Notre cabinet étant membre du syndicat professionnel COURTENSIA (Association Française des Intermédiaires Bancaires), vous pouvez en conséquence vous adresser à l'organisme totalement indépendant qu'est l'Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation (IEAM). Par internet : [www.ieam.eu/Rubrique Médiation](http://www.ieam.eu/Rubrique%20M%C3%A9diation). Par courrier : IEAM – Médiation COURTENSIA – 33 rue Daru – 75008 PARIS.

TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à remplir les obligations issues de la mission.

Ces données font l'objet de communication extérieure pour les seules nécessités d'exécution de la mission ou d'exigences légales et réglementaires (art. L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier, en particulier), dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données ou « RGPD »).

L'assuré, justifiant de son identité, bénéficie d'un droit permanent d'accès, de rectification et d'effacement de ses données personnelles (art. 39, Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée). L'Assuré souhaitant exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, s'adresse au COA, soit par simple courrier à l'adresse postale : BLUESKY FINANCE - 2 rue Léon PATOUX – 51100 REIMS, soit par mail à l'adresse : contact@bluesky-finance.com